

PCAET

Plan Climat Air/Energie Territorial
Région **Lézignanaise**
Corbières & Minervois

ÉNERGIES
RENOUVELABLES

CHANGEMENT
CLIMATIQUE

QUALITÉ
DE L'AIR

RÈGLEMENTATION
THERMIQUE

EMPREINTE
CARBONE

QUALITÉ DE VIE

Dispositif de suivi et
d'évaluation

SOMMAIRE

1.	Contexte.....	3
2.	Le dispositif de suivi du Plan Climat de la CCRLCM.....	3
3.	L'évaluation du Plan Climat.....	4
4.	Méthodologie.....	6
5.	Annexe	8

1. CONTEXTE

Le décret n° 2016-849 du 28 juin 2016 relatif au PCAET demande la définition d'un système de suivi et évaluation qui permette :

- La réalisation d'une évaluation à mi-parcours et d'un rapport mis à la disposition du public, soit après 3 années de mise en œuvre du PCAET
- Une évaluation finale, qui sera utilisée pour définir une nouvelle version du PCAET, au bout de 6 ans.

Le dispositif de suivi et d'évaluation porte sur la réalisation des actions et le pilotage adopté. Il décrit les indicateurs à suivre au regard des objectifs fixés et des actions à conduire et les modalités suivant lesquelles ces indicateurs s'articulent avec ceux du SRADDET.

2. LE DISPOSITIF DE SUIVI DU PLAN CLIMAT DE LA CCRLCM

Quoi ? : Le suivi consiste à mesurer l'état d'avancement des réalisations et des résultats du PCAET, en flux tendu, tout au long de la phase de mise en œuvre du PCAET. Le suivi du PCAET permet aussi de suivre l'avancement des actions par rapport aux objectifs fixés grâce à des indicateurs spécifiques déterminés pour chaque action.

Comment ? : Pour cela, un tableau de bord des actions avec plusieurs onglets sera construit sur la base des actions et qui permettra de collecter et de renseigner les données nécessaires au suivi. Il sera composé d'au moins 3 onglets :

- Onglet 1 : Préambule
- Onglet 2 : Tableau détaillé du programme d'actions
- Onglet 3 : Récapitulatif des axes, orientations et objectifs de la stratégie

Quand ? : Les tâches ou événements en lien avec l'action du PCAET ainsi que les indicateurs du tableau de bord seront renseignés aussi souvent que possible en tenant compte des actions effectivement réalisées sur l'année et des données disponibles. De plus, chaque année, un bilan des actions sera présenté en Comité de Pilotage du PCAET et partagé avec l'ensemble des partenaires.

Qui fait ? / Avec qui ? : Les partenaires identifiés en tant que porteur de l'action ou les personnes ressources, seront chargées de fournir les données nécessaires au remplissage du tableau de bord tenu par la personne en charge du Plan Climat au sein de la CCRLCM ou par le prestataire réalisant l'ingénierie de suivi (coanimation du suivi).

1. PRESENTATION DES INDICATEURS DE SUIVI

L'état d'avancement

L'indicateur « **état d'avancement** » sera indiqué pour toutes les actions et sera exprimée en pourcentage d'avancement global qui sera traduit en 5 niveaux de mise en œuvre.

- Non engagée (0%)
- Lancement (1% à 15%)
- En cours (16% à 85%)
- Finalisation (86% à 99%)

- En fonctionnement (pour les actions pérennes) ou terminée (pour les actions ponctuelles (100%))

Les indicateurs

4 familles d'indicateurs sont présentées pour chaque fiche action à savoir :

Indicateurs de moyen	Indicateur de mise en œuvre de l'action	Indicateurs de résultats	Indicateurs d'impacts
----------------------	---	--------------------------	-----------------------

Au total, 42 indicateurs sont recensés pour l'ensemble des actions du PCAET.

La liste des indicateurs des actions du PCAET est en annexe.

L'indicateur de mise en œuvre de l'action « **Etat de l'action** » sera traduit en 3 niveaux : non réalisée, non commencée, en cours de lancement, démarrée, en cours de mise en œuvre, réalisée.

3. L'EVALUATION DU PLAN CLIMAT

1. LES ELEMENTS DE CADRAGE

L'évaluation vise à connaître et comprendre le PCAET, mesurer, apprécier/juger la valeur du PCAET, expliquer les écarts entre ses effets attendus et ses effets réels, débattre, réorienter et formuler des pistes d'amélioration pour améliorer le PCAET et aider à la décision. Elle produit des réponses à des questions évaluatives, émet un avis et formule des préconisations.

L'évaluation devra répondre à des questions évaluatives dans chacun des registres d'évaluation concernés. Les questions évaluatives permettront de focaliser l'évaluation sur les aspects considérés comme prioritaires ou utiles pour les acteurs concernés. Des critères d'évaluation ainsi que des indicateurs d'évaluation seront définis.

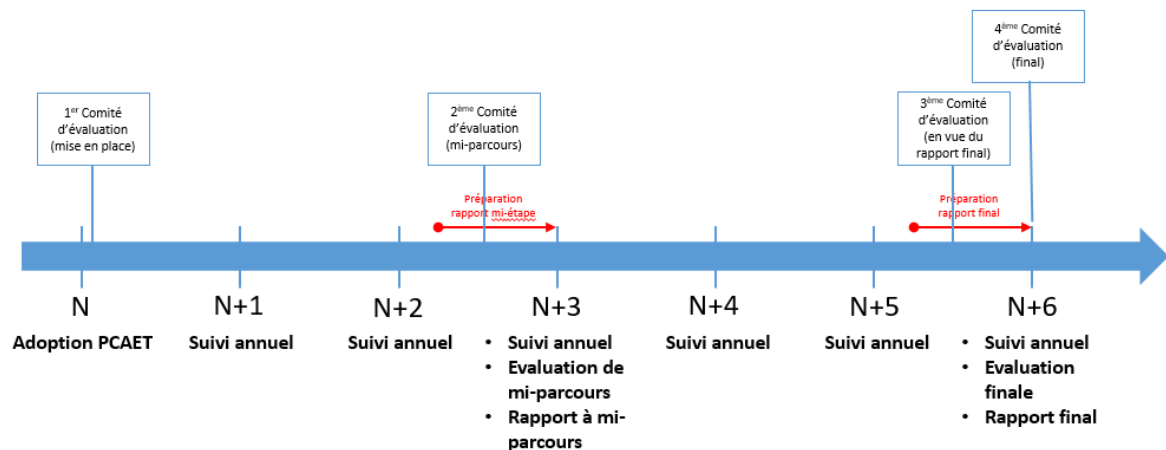


2. L'INSTANCE D'EVALUATION

Suite à l'adoption du PCAET, un comité d'évaluation sera constitué : élus référents, acteurs du territoire, personne en charge du Plan Climat au sein de la CCRLCM et/ou le prestataire réalisant l'ingénierie de suivi (coanimation du suivi). A cette occasion, le choix des questions évaluatives seront discutées et validées.

Le comité d'évaluation se réunira au moins 4 fois durant la période de mise en œuvre du PCAET selon le planning prévisionnel suivant :

- 1^{ère} COMEV (N) : Constitution du comité d'évaluation et mise en place de la démarche d'évaluation
- 2^{ème} COMEV (N+2,5) : Evaluation de mi-parcours en vue de la rédaction du rapport à mi-étape
- 3^{ème} COMEV (N+5,5) : Evaluation en vue de la rédaction du rapport final à 6 ans
- 4^{ème} COMEV (N+6) : Au terme des 6 années du PCAET, évaluation finale du PCAET, rédaction et validation du rapport final



3. L'ÉVALUATION INTERMEDIAIRE

Quoi ?/Pourquoi ? : L'évaluation intermédiaire est réalisée à mi-parcours de la mise en œuvre du PCAET. Elle vise à mesurer la façon dont les objectifs poursuivis sont progressivement atteints, mesurer la pertinence des objectifs initiaux au regard de l'évolution du contexte territorial, observer les premières tendances sur le territoire, apporter un avis sur les premiers réalisations/résultats, d'identifier les facteurs de réussite ou les freins, expliquer les écarts éventuels, anticiper les résultats du PCAET et proposer des actions correctives.

L'évaluation intermédiaire fera l'objet d'un rapport à mi-parcours.

Comment ? : L'évaluation à mi-parcours s'appuiera sur des données factuelles sur la base du tableau de bord de suivi des actions et notamment, le suivi des indicateurs par actions mais aussi, le recueil des données actualisées (énergétiques, gaz à effet de serre et de polluants).

Avec qui ? Cette évaluation se fera par le comité d'évaluation au moyen de questions évaluatives qui auront été préalablement définies lors du 1^{er} comité d'évaluation constitué après l'adoption du PCAET.

Qui fait ? Le rapport à mi-parcours sera rédigé par la personne en charge du Plan Climat au sein de la CCRLCM et/ou le prestataire réalisant l'ingénierie de suivi (coanimation)

Quand ? L'évaluation à mi-parcours sera réalisée au cours de la 2^{ème} année suivant l'adoption du PCAET en vue de préparer le rapport de mi-parcours.

Le rapport à mi-parcours sera présenté lors de la réunion de suivi annuelle, validé puis diffusé et mis à disposition du public et des partenaires.

4. L'ÉVALUATION FINALE

Quoi ?/Pourquoi ? : L'évaluation finale sera réalisée au terme de la mise en œuvre du PCAET. Elle vise à mesurer la pertinence des objectifs initiaux au regard de l'évolution du contexte territorial, à comparer les effets aux objectifs initialement fixés et de mesurer les résultats au regard des enjeux initialement fixés. Elle permettra de tirer des enseignements, formuler des recommandations pour la suite.

L'évaluation finale fera l'objet d'un rapport.

Comment ? : L'évaluation finale s'appuiera sur des données factuelles sur la base du tableau de bord de suivi des actions et notamment, le suivi des indicateurs par actions mais aussi, le recueil des données actualisées (énergétiques, gaz à effet de serre et de polluants).

Avec qui ? : Cette évaluation se fera par le comité d'évaluation au moyen de questions évaluatives qui auront été préalablement défini lors du 1er comité d'évaluation constitué après l'adoption du PCAET.

Qui fait ? : Le rapport final sera rédigé par la personne en charge du Plan Climat au sein de la CCRLCM et/ou le prestataire réalisant l'ingénierie de suivi (coanimation)

Quand ? : L'évaluation finale sera réalisée au cours de la 5ème année suivant l'adoption du PCAET en vue de préparer le rapport final.

Le rapport final sera présenté lors de la réunion de suivi annuelle, validé puis diffusé et mis à disposition du public et des partenaires.

4. METHODOLOGIE

1. LES QUESTIONS EVALUATIVES

Les questions évaluatives relèveront de 5 registres d'évaluation à savoir :

- La pertinence
- La cohérence
- L'efficience
- L'efficacité
- L'utilité

Registre d'évaluation	Définition	Ce qui est comparé	À 3 ans	À 6 ans
Pertinence	Consiste à se demander si les objectifs fixés et la stratégie du PCAET sont en adéquation avec les besoins (du territoire, des bénéficiaires...), comment la situation à traiter a évolué et comment adapter les objectifs à cette nouvelle situation.	<u>Enjeux</u> du territoire au lancement de la démarche et <u>Résultats attendus</u> en terme d'objectifs stratégiques	x	x
Cohérence	<u>Cohérence interne</u> : Consiste à se demander si les moyens mis en œuvre (gouvernance, ressources humaines, budget, organisation...) ont permis d'atteindre les objectifs fixés ET <u>Cohérence externe</u> : si le PCAET est complémentaire avec les autres politiques ou dispositifs en cours sur le territoire (examen des articulations, effets de levier, divergences, contradictions ou redondances éventuels)	Les <u>objectifs</u> stratégiques et opérationnels fixés au lancement de la démarche et les <u>moyens</u> et méthodes mis en œuvre	x	
Efficience	Consiste à se demander si l'on aurait-on pu faire mieux avec les mêmes moyens, si l'on aurait-on obtenu les mêmes résultats avec des moyens plus faibles	Les <u>moyens</u> et méthodes utilisés et les <u>résultats</u> obtenus	x	

Efficacité	Consiste à comparer les effets aux objectifs initialement fixés	Résultats attendus au lancement de la démarche en termes d' objectifs stratégiques et opérationnels et L' état (résultats) du territoire en fin de démarche		x
Utilité	Porte sur l'identification des impacts et effets auprès des bénéficiaires directs et indirects	Enjeux du territoire au lancement de la démarche Et Les résultats obtenus en fin de démarche		x

2. CRITERES D'EVALUATION

Une fois que les questions évaluatives ont été élaborées, il convient de définir les critères d'évaluation qui permettront d'y répondre positivement ou négativement. Chaque question se décline ainsi en 1 ou plusieurs critères d'appréciation.

Cela permet de fonder l'appréciation sur des bases explicites, validées et acceptées, d'éviter la subjectivité, de favoriser la transparence de l'avis évaluatif et de le structurer.

3. INDICATEURS D'EVALUATION

L'avis évaluatif doit s'appuyer sur des indicateurs, qualitatifs ou quantitatifs, permettant de décrire précisément l'information qui doit être recherchée pour répondre à la question évaluative, selon le critère d'appréciation choisi.

Il est important de sélectionner des indicateurs pertinents, réactifs, simples, lisibles, fiables, permettant les comparaisons avec d'autres territoires. Il s'agit aussi de retenir des indicateurs sur lesquels le PCAET peut réellement avoir un effet et que la collectivité est en mesure de renseigner et de collecter dans des délais impartis, pour un coût raisonnable.

De plus, les indicateurs suivants pour suivre la stratégie seront utilisées sur la base des données disponibles et mis à disposition en « Open data ».

THÉMATIQUES	INDICATEURS DE SUIVI	SOURCES	PERIODICITE	UNITES
MOBILITE	Pourcentage d'équipements réalisés par rapport aux équipements prévus	Enquête maires	Tous les 3 ans	%
	Part modale de la voiture individuelle dans les déplacements domicile-travail	Insee	Annuelle	%
	Linéaire de pistes cyclables projeté	CCRLCM	1 an	km
	Linéaire de pistes cyclables réalisé	CCRLCM	3 ans	km
TRANSITION ENERGETIQUE	Consommation énergétique du secteur Résidentiel	TerriSTORY	Tous les 3 ans	GWh
	Emission de GES du secteur Résidentiel	TerriSTORY	Tous les 3 ans	

THÉMATIQUES	INDICATEURS DE SUIVI	SOURCES	PERIODICITE	UNITES
	Consommation énergétique du secteur Tertiaire	TerriSTORY	Tous les 3 ans	GWh
	Emission de GES du secteur Tertiaire	TerriSTORY	Tous les 3 ans	Tonnes eq. CO2
	Consommation énergétique du secteur Industrie	TerriSTORY	Tous les 3 ans	GWh
	Emission de GES du secteur Industrie	TerriSTORY	Tous les 3 ans	Tonnes eq. CO2
	Nombre d'entreprises mobilisées, contactées	CMA, CCI	Tous les 3 ans	Nbre
	Consommation énergétique du secteur Agriculture	TerriSTORY	Tous les 3 ans	GWh
	Emission de GES du secteur Agriculture	TerriSTORY	Tous les 3 ans	Tonnes eq. CO2
	Stock carbone	outil ALDO ADEME	Tous les 3 ans	Tonnes eq. CO2
PRODUCTION D'ENR	Photovoltaïque : production estimée de la filière (ou MW)	TerriSTORY	Tous les 3 ans	MWh
	Bois-énergie (chaleur) : production estimée de la filière	TerriSTORY	Tous les 3 ans	MWh
	Nombre de chaufferies bois en fonctionnement	CCRLCM	Tous les 3 ans	Nbre
QUALITE DE L'AIR	Emissions de polluants atmosphériques par habitant	ATMO	Tous les 3 ans	Tonnes/an.hab.
	Indice ATMO : % d'indice mauvais à très mauvais % d'indice moyens à médiocres % d'indices très bons à bons	ATMO	Annuelle	
AGRICULTURE	Nombre d'exploitations ayant adapté leurs pratiques agricoles face au changement climatique	Agriculteurs, CA	5 ans	%
URBANISATION	Superficie territoire artificialisé	OSO	Annuelle	ha.
	Surface urbanisée par habitant	SCOT	Tous les 3 ans	ha/hab.

5. ANNEXE

1. LES INDICATEURS DES ACTIONS DU PCAET

TITRE DE L'ACTION	PORTEUR	PARTENAIRES ASSOCIES	ETAT D'AVANCEMENT	COMMENTAIRE SUR L'AVANCEMENT	INDICATEURS	UNITES	SOURCES DE DONNEES	OBJECTIFS A ATTEINDRE (SI DEFINIS)
Réviser les documents d'urbanisme (s'inscrire dans la sobriété foncière, identifier le parc bâti à rénover...)	CCRLCM	Communes, EPF, ADEME			• Temps agent (Direction du développement territorial) • Nombre de sous-actions organisées • Nombre de documents d'urbanisme révisés • Présence des sous-actions 1.1.a, 1.1.b, 1.1.c et 1.1.d dans les documents d'urbanisme révisés		GPU	Les éléments devront être intégrés dans la totalité des documents révisés ou élaborés. En 2024 : - 11 cartes communales (CC) dont 2 en cours de révision - 18 plans locaux d'urbanisme (PLU) dont 5 en cours de révision - 25 communes au règlement national de l'urbanisme dont 2 élaborent une CC et 4 un PLU
Promouvoir "mon coach Eco-logis"	CD11	Etat, ANAH, CCRLCM, CCAS			• Nombre de logements rénovés • Nombre de foyers conseillés		Partenaires	
Animer un club "Plan Climat"	CCRLCM	ADEME, GRDF, CNFPT, SYADEN, CD11, Agence de l'Eau, Région Occitanie, AREC			• Nombre de rencontres cibles du club transition énergétique		Interne	Adhésion de 100% des communes à la transition énergétique en visant 100% de participation au club transition énergétique.

Analyse de l'air dans les bâtiments publics (action CCRLCM en cours d'étude d'opportunité)	CCRLCM	Ecoles du territoire			• Nombre de bâtiments où la qualité de l'air est évaluée • Evolution des résultats d'analyses		Interne	
Construire des bâtiments BEPOS (Nouvelle crèche RAM, Conservatoire-auditorium)	CCRLCM	Etat, région Occitanie, CD11			• Nombre de bâtiments BEPOS • Niveau de performances énergétique et environnementale des BEPOS		Interne	Réalisation de la nouvelle école de musique intercommunale
Réalisation d'études d'opportunité de récupération d'eau de pluie	Direction de l'eau et de l'assainissement de la CCRLCM				• Temps agent Direction de l'eau et de l'assainissement • Nombre de bâtiments équipés de récupérateurs d'eau de pluie		Interne	
Mettre en œuvre les préconisations de gestion des arbres présents au siège de la CCRLCM	Communes de la CCRLCM et direction du développement territorial de la CCRLCM	CCRLCM, Communes			• Temps agent direction du développement territorial • Nombre de travaux engagés de retrait de l'enrobé		Interne	
Organiser, en partenariat avec AP11, la fête de l'arbre sur le territoire	CCRLCM	Arbres et paysages 11			• Nombre d'évènements réalisés sur le territoire • Nombre de participants à ces évènements		Interne	Organiser d'au moins 1 fête de l'arbre sur le territoire en 6 ans
Valorisation et développement de salles mutualisées (espaces de travail partagé, services...) sur le territoire	CCRLCM	Communes, L'Oppidum			• Nombre de salles mutualisés sur le territoire • Fréquentation de ces salles		Communes	
Mettre en œuvre un contrat de Délégation de Service Public (DSP) pour la cuisine centrale (priorité aux produits locaux et bio).	CCRLCM	Délégataire SP, MP2			• Suivi annuel des engagements du délégataire		Interne	Respecter les 50 % de produits issus de l'AB dans les menus

Participer au projet alimentaire territorial existant (développer les circuits courts notamment avec la cuisine centrale, favoriser l'installation de maraichers ...)	CCRLCM	CA11			Etat d'avancement du projet (réalisé, en cours, non réalisé)		Interne	
Valorisation d'initiatives des agriculteurs et acteurs agricoles déjà en place (coups de projecteurs), notamment les initiatives introduisant les notions de sol et de gestion de la contrainte hydrique.	CA11				- Nombre de plaquettes distribués - Nombre d'actions de sensibilisation réalisées - Nombre d'actions « coups de projecteurs » réalisées		CA11	
Engagement de réflexions autour de l'expérimentation et l'acquisition de références pour permettre l'adaptation de l'agriculture au changement climatique	CA11				Nombre d'infrastructures naturelles ou d'équipements permettant la création d'ombre et la diminution de l'évapotranspiration		CA11	
Accompagner les TPE/PME et commerçants pour identifier les bonnes pratiques en matière de sobriété et d'efficacité énergétique (favoriser les réseaux, renforcer la communication/formation, ...)	CCI de l'Aude	CCRLCM (service eco)			- Nombre d'entreprises accompagnées par la CCI - Etat d'avancement de la redevance spéciale pour les non particuliers (réalisé, en cours, non réalisé)		CCI	
Valorisation et le développement le réseau de ressourceries sur le territoire.	MP2	CCRLCM, COVALDEM			- Nombre de ressourceries sur le territoire - Evolution de la quantité de déchets (RPQS annuel) - Nombre de formations réalisées		MP2	
Développer des stations électriques sur le territoire de la CCRLCM en lien avec le SDDIRVE finalisé par le SYADEN.	SYADEN	CCRLCM			- Nombre de stations électriques installées - Nombre de véhicules électriques achetés - Nombre de stations GNV installées		SYADEN	

Créer une plateforme multimodale à Lézignan-Corbières	Ville de Lézignan-Corbières	CCRLCM			Etat d'avancement de la plateforme multimodale (réalisé, en cours, non réalisé)		Interne	
Participer à l'élaboration du schéma des mobilités du Département avec un « zoom » sur notre territoire	Département de l'Aude	CCRLCM			- Etat d'avancement du Schéma des mobilités (réalisé, en cours, non réalisé) - Réalisation de projets de cheminement doux		Interne	
Promouvoir la plateforme Mobil'Aude	CD11	CCRLCM			- Nombre de connexion à la plateforme Mobil'Aude - Etat d'avancement du projet de plateforme de covoiturage CCRLCM – VINCI – SYADEN		CD11	
Promouvoir le dispositif « Du Soleil sur les toits »	PNR Corbières - Fenouillèdes	SYADEN, SYDEEL, Région, Département de 11 et 66, ADEME, ANCT, BDT, ECLR Occitanie.			- Nombre de communes accompagnées par le PNR - Etat d'avancement du projet Soleil d'Ornaisons en Corbières		PNR CF	
Définir dans le SCoT les zones acceptables pour l'implantation des énergies renouvelables démocratiquement	CCRLCM				Présence des zones acceptables pour l'implantation d'EnR dans le SCOT		Interne	
Réalisation d'études de faisabilité de mise en place de chaudières biomasse dans les exploitations en lien avec le SYADEN	SYADEN	CA11, CCRLCM			Etat d'avancement des études de faisabilité		SYADEN	